

Dossier

Santé travail



Vos luttes dans la région

Midi-Pyrénées à Bruxelles

Vie syndicale

Activité régionale en débat

Cesr

Déclaration de la CGT Midi-Pyrénées

informations

N°139 • Décembre 2001

Dossier

• Santé-Travail

Editorial

2

A la une

3

- L'avenir du Pôle chimique

Vos luttes dans la région

4

- Midi-Pyrénées à Bruxelles
- Personnels de santé
- Lacroix à Mazères (31)

Dossier

5/8

- conditions de travail: agir!
- les salariés d'ATE
- inaptitude au poste de travail
- sécu: responsabilités syndicales

Cesr

9

- déclaration CGT Midi-Pyrénées
- PARE

Vie syndicale

10

- activité régionale en débat!

Brèves

11

- congrès
- Barcelone 14 mars 2002
- Voeux
- Solidarité Toulouse



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7
Prix : 1F • N°139 • DECEMBRE 2001
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :
Martine Bernard
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Edito



Au terme de cette année 2001, notre activité régionale reste marquée par les conséquences de la catastrophe du 21 septembre 2001 à Toulouse.

Nous pensons aux victimes, aux milliers de salariés privés d'emplois, aux familles, aux écoliers, lycéens, étudiants qui vivent et étudient dans des conditions précaires. Tout ce qui fait notre quotidien est empreint de cette réalité douloureuse.

Au moment de formuler des vœux d'espoir, beaucoup s'interrogent sur leur avenir, ici à Toulouse en Midi-Pyrénées, nous avons au cœur le formidable élan de solidarité et de générosité de toute la CGT.

Les réponses aux questions surgies des conséquences de la catastrophe d'AZF, doivent être à la hauteur des enjeux posés. Celles que la Cgt avec d'autres ont posé dans le débat public : l'exigence de la vérité sur les causes de la catastrophe, de la sécurité renforcée pour réduire le risque à la source, de la responsabilité de Total-Fina, des élus.

Elles doivent permettre des solutions qui rendent compatible développement économique-urbanisation, qualité de vie et emploi.

La position du gouvernement sur l'avenir du pôle chimique renforce notre conviction de la nécessité de l'intervention des salariés, des populations pour prendre leur avenir en mains ! Elle sera conditionnée par la capacité de notre syndicalisme à assurer ses responsabilités, face aux enjeux immédiats comme à plus long terme, aux défis lancés par le MEDEF, en ce début d'année 2002.

Nous ne pourrons le faire sans mobilisation de tous-tes nos syndiqué-es dans la démarche syndicale que nous voulons. Au moment où nous abordons la préparation de notre 47ème Congrès Confédéral, cette question est essentielle à l'avenir de notre syndicalisme ! 2002 sera une nouvelle étape de cette construction !

Martine BERNARD
Secrétaire régionale.

L'avenir du pôle chimique



Déclaration de la cgt:

UDCgt Haute-Garonne, ULCgt Mirail, Comité régional Cgt Midi-Pyrénées, les syndicats Cgt AZF, SNPE

La Cgt s'est prononcée pour la poursuite, sous conditions des activités des entreprises du pôle chimique. Elle exige notamment :

- la sécurité des citoyens et des salariés sur leurs lieux de résidence et de travail,
- la prise en compte des causes réelles de l'accident pour apporter de véritables solutions, or trois mois après, ces causes ne sont toujours pas connues.

L'intervention du Premier ministre dans "la Dépêche du Midi" aujourd'hui, dont la forme pose problème, répond-elle aux questions posées ?

La Cgt* prend acte que le gouvernement ne condamne pas l'industrie chimique à Toulouse mais veut permettre son évolution vers des activités sécurisées.

Les exigences de sécurité exprimées par les salariés, les populations sont légitimes. Des activités industrielles sûres supposent des droits nouveaux et des moyens d'intervention accrus pour les syndicats, les

élus du personnel, leurs instances représentatives et notamment les CHSCT, la population. Elles doivent reposer sur des salariés permanents, qualifiés et formés avec des garanties individuelles et collectives fortes mais également sur des lieux d'information, de concertation et d'intervention des populations environnantes.

S'agissant de l'avenir :

■ **d'AZF** : nous regrettons que la responsabilité de TOTAL-FINA ne soit pas pointée par le Premier ministre et que l'avenir de l'usine et le sort de ses salariés dépendent uniquement de la volonté de l'industriel sur laquelle le gouvernement se prononcera le moment venu.

■ **de la SNPE** et ses filiales : nous prenons acte de l'engagement du gouvernement de maintenir l'activité sous certaines conditions. Elle s'inscrit dans la volonté affichée depuis plusieurs semaines par les salariés et leurs

organisations syndicales du redémarrage des activités.

Les conditions posées exigent une concertation et un droit d'intervention réel des salariés sur les conditions de cette reprise et le contrôle permanent de l'activité.

Les salariés de l'ensemble des entreprises du pôle chimique savent que leur avenir dépendra de leur intervention, avec leurs organisations syndicales, ils restent vigilants et mobilisés pour que les choix à venir prennent en compte leurs exigences sociales.

Cela veut dire qu'ils exigent d'être associés à la concertation que le gouvernement entend poursuivre pour qu'il y ait une véritable transparence sur les solutions industrielles qui seront envisagées, la garantie des emplois, le maintien des salaires.

D'ores et déjà la Cgt, ses organisations prennent date avec le coordonnateur nommé par le gouvernement.

Toulouse le 22 décembre 2001



Bruxelles, 13 décembre

Près de **15 000** militants Cgt dynamiques, sur un peu plus de 20 000 venus de France ont participé à la manifestation de Bruxelles, **286** venaient de Midi-Pyrénées. Voilà qui montre le niveau de l'engagement de notre organisation pour "**une Europe du plein emploi, indépendante, solidaire**".

Après Porto, Nice, c'est une mobilisation syndicale d'une ampleur inégalée qui témoigne de la dimension des attentes sociales des salariés, pour que l'avenir de la construction européenne s'inscrive dans une réorientation de la mondialisation, vers le développement durable au service du pro-

grès et de la justice sociale.

Le sommet de décembre a débouché sur l'accord des 15 pour engager une nouvelle réforme des institutions européennes. Elle sera préparée par une convention sous la présidence de V. Giscard d'Estaing qui doit remettre ses propositions en 2003. Un "forum de la société civile" est mis en place parallèlement pour permettre aux syndicats ainsi qu'aux ONG de faire connaître leurs propositions.

Le prochain sommet aura lieu à Barcelone le 14 mars 2002, les



syndicats espagnols annoncent une euro-manifestation. Le Comité régional Midi-Pyrénées avec le Comité régional de Languedoc-Roussillon, et d'Aquitaine est particulièrement mobilisé pour assurer le succès de cette nouvelle euro-manif, il s'est fixé les objectifs identiques à notre participation à Nice soit 1 000 participants ■

Santé

Une nouvelle fois les personnels de santé se mobilisent au cours de ces dernières semaines. L'enjeu en est la mise en œuvre de la réduction du temps de travail. Dans un contexte où les conditions de travail sont particulièrement dégradées l'application de la RTT doit s'accompagner de la création d'emplois pour répondre aux besoins et missions de l'hôpital public. La traduction des chiffres annoncés par le gouvernement, hôpital par hôpital ne fait pas le compte et suscite colère des personnels, le 27 novembre nombreux participaient à la manifestation nationale à Paris. Dans les départements les initiatives se multiplient comme à Auch le 20 décembre 2001.



Lacroix

Située à Mazères en Haute-Garonne, l'annonce d'une nouvelle menace de fermeture d'une entreprise de la filière-papier suscite colère et indignation. Les sala-

riés avec la Cgt entendent bien ne pas se laisser faire, ils agissent pour défendre leur emploi.

Fijeac

Le syndicat CGT de l'entreprise Ratier à Fijeac a engagé depuis plusieurs mois, maintenant une importante campagne contre la discrimination syndicale dont sont victimes les militants de la CGT. A l'image des succès obtenus chez peugeot, en l'absence de négociation, ils ont engagé un recours au Prud'hommes. Contrairement à toutes attentes et sans statuer sur le fond les Prud'hommes de Fijeac ont débouté les militants. A suivre....

Santé-travail

les conditions d'hygiène et de sécurité au centre de notre démarche revendicative à l'entreprise....



Les conditions de travail viennent au premier rang des préoccupations des salariés. La politique de rentabilité financière à tout prix et de gains de productivité que mènent les directions d'entreprises, conduit à l'intensification des rythmes du travail et à une dégradation sans précédent des conditions de travail, aux souffrances vécues au travail.

Accidents du travail, maladies professionnelles peuvent être le lourd tribut à payer par les salariés à ces logiques qui soumettent l'homme à l'argent.

Il est urgent d'inverser ces logiques et de nous inscrire dans la conquête du bien être au travail, du bien être moral et physique.

Comment y parvenir ? Nous ne partons pas de rien, il s'agit de mieux porter ces questions dans notre démarche revendicative à l'entreprise. Nous pouvons le faire

à partir des réalités, des situations vécues à l'entreprise, et en utilisant les outils dont nous disposons, notamment notre présence au MIDACT, dans les CTR (Comités Techniques Régionaux) qui traitent de la prévention à la CRAM.

Le récent forum sur santé-travail coorganisé avec les médecins du travail du SNPMT a été un succès important, plus de 50 militants de la Cgt Midi-Pyrénées y étaient présents, il pose les bases d'une réflexion et d'un travail commun en Midi-Pyrénées.

Cet ensemble d'éléments nous conduit à faire encore plus pour dénoncer les situation vécues et régler les problèmes rencontrés. La situation vécue par les salariés d'Aérotechnique Espace (ATE) sous-traitant EADS spécialisé dans la peinture et la décoration des avions est particulièrement

scandaleuse! A travers le travail que nous réalisons sur les conditions de travail nous avons contribué à une meilleure prise en compte des questions d'hygiène et de sécurité au niveau du syndicat de l'entreprise, il faut aller plus loin pour élargir notre intervention et que des situations comme à ATE ne se reproduisent pas.

(suite page 6)

“Les conditions de travail sont les principales préoccupations des salariés”



Ate: ne pas perdre sa vie en travaillant..

des conditions de travail scandaleuses !



professionnelles et pas des moindres, puisqu'il s'agit entre autres de maladies dues à l'exposition à des produits cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction."

Pour les experts, **"il y a aussi des aspects de souffrance psychologique qui pourraient être susceptibles de devenir pathologiques".**

Ces conditions de travail, dignes du 19ème siècle dans une industrie de haute technologie comme l'aéronautique, sont intolérables.

Lorsque les militants Cgt élus d'ATE participent à la journée d'étude organisée par le Comité régional Cgt sur les éthers de glycols, ils découvrent la réglementation sur l'usage des produits nocifs qu'ils manipulent tous les jours. Informés par le médecin du travail sur des anomalies constatées dans les bilans sanguins de 1/3 du personnel, les salariés ont commandé une expertise au travers de leur CHSCT.

Le constat est accablant quant à la gestion et donc la prévention des risques professionnels...et interroge: **"Qu'ont fait ou que n'ont pas fait les acteurs de la prévention à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise pour être dans une situation aussi précaire en matière de prévention des risques professionnels et notamment du risque chimique avec sa cohorte de risques d'explosion et donc d'accidents du travail graves, de risques d'intoxication aiguë et de maladies**

Les salariés d'ATE avec leurs syndicats CGT,CFDT portent plainte....

Ils portent plainte après plusieurs semaines d'action qui a permis de dénoncer le scandale de leurs conditions de travail, conséquence directe des politiques effrénées de réduction des coûts et de sous-traitance pour satisfaire les exigences financières des actionnaires. EADS n'échappe pas à cette logique, d'autant plus développée que l'insuffisance des moyens de contrôle public et l'absence de sanction pénale renforce un fort sentiment d'impunité.

La responsabilité d'EADS est donc directement engagée comme celle des pouvoirs publics qui doivent exiger de l'entreprise des moyens humains, financiers, de prévention des risques industriels;

Dans l'urgence de la situation, les syndicats Cgt portent les exigences suivantes :

■ Tous les métiers à risques doivent être effectués par le donneur d'ordre avec l'embauche des salariés d'ATE à EADS/Airbus.

■ La continuité du suivi médical des salariés exposés notamment par le respect de l'article R. 231-56-11 du Code du Travail.

■ Application immédiate et renforcement des mesures de sécurité, d'hygiène, de prévention, contenues dans la législation actuellement en vigueur.

■ La réduction du temps d'exposition pour les salariés travaillant en milieu toxique.

■ Droits d'intervention et droits nouveaux pour les salariés, leurs organisations syndicales et le CHSCT

Santé- travail, le handicap: sujet tabou?

Inaptitude au poste de travail et discrimination dans l'emploi



Entre peur, rejet et exclusion, pour tous ceux qui abordent la question du handicap et de la personne handicapée, la question des "représentations" mentales que nous avons du handicap, pèse de façon négative dans les choix qui s'opèrent.

La norme est le critère essentiel de représentation de notre société, tout ce qui est hors normes va plus ou moins consciemment être écarté, rejeté sur le plan humain comme sur le plan matériel.

Sur le plan économique ou la norme est le critère de compétitivité et de productivité, tout ce qui va donner une "image" pouvant entraîner, à priori, une réduction des capacités humaines sera écarté. L'emploi de travailleurs handicapés va se trouver traversé et percuté par cette représentation du handicap avec, il faut s'en douter, les conséquences qu'elle entraîne sur nos propres comportements.

Le fait de cataloguer la personne, de l'enfermer dans un vocable "c'est un handicapé" voire de lui

accoler à priori une connotation défavorable à propos de ses capacités à assumer une quelconque activité n'est-ce pas déjà discriminatoire ?

Nombre d'échecs dans l'insertion, quelle soit économique ou sociale trouvent leur racine et leur justification dans cette réalité rarement affrontée.

Cette représentation se partage le plus souvent entre peur et culpabilité entre rejet et incompréhension, et recouvre pour l'essentiel une vision négative. La démystification de ce tabou, ("la négation de cette représentation") du regard que nous portons sur le handicap est un acte pédagogique indispensable.

Nous voyons pourtant, des hommes et des femmes qui généralement font preuve d'une grande capacité pour affronter les contradictions sociales, expriment un humanisme solidaire réel, être parfois eux-mêmes en difficulté face à ce type de question.

Cela prouve que rien n'est simple ni facile dans ce domaine, l'enjeu

n'est-il pas d'intégrer en toute lucidité cette dimension humaine à toutes les actions de lutte contre l'exclusion et naturellement à toutes les activités économiques et sociales.

Là nous avons abordé l'aspect du handicapé, mais que peut-on dire "des futurs handicapés" ceux que l'on jette à la rue, que l'on déclassé, que l'on licencie pour inaptitude au poste de travail parce qu'ils sont usés mentalement et physiquement par le travail.

Quelles connaissances des textes juridiques ! De nos pouvoirs d'interventions, quelles formations mettons-nous en place ! journées d'étude, stages, visites d'entreprises ...

Réflexions ? Analyses ? ... attente de propositions.

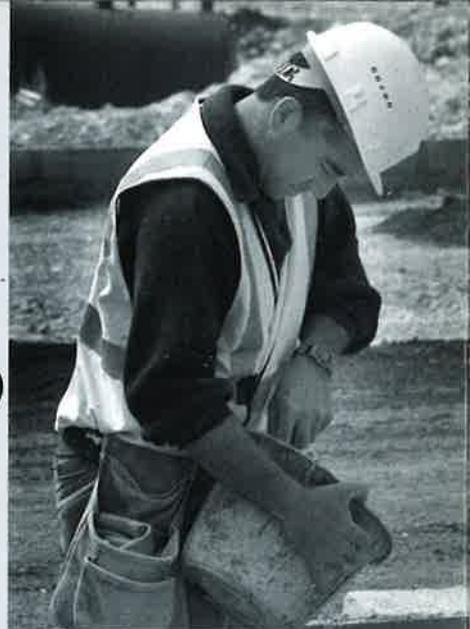
C'est pour participer à cet effort de déploiement que le Comité régional a engagé un large travail de formation et d'informations des militants dans les départements

Jacques SANS

Santé-travail

(suite)

Sécu: des responsabilités syndicales!



Une situation tout à fait inédite a été créée dans les organismes de SECU par le retrait du MEDEF et de la CGPME des conseils d'administration.

La Cgt a clairement déclaré que les organisations syndicales étaient tout à fait capables de gérer l'institution, sans les représentants des patrons, et a fait part de sa volonté de prendre toutes ses responsabilités pour une gestion en faveur des assurés sociaux.

C'est dans cet esprit, que plusieurs rencontres ont eu lieu entre les organisations syndicales et la Mutualité en Haute-Garonne et en Midi-Pyrénées pour aboutir à un accord de partage des responsabilités de président et vice-président dans tous les organismes de SECU de la Haute-Garonne, ainsi qu'à l'UGECAM, l'URCAM et la CRAM pour les organismes régionaux. Seule l'UR Cfdt n'était pas partie prenante de cet accord. C'est ainsi que la répartition des responsabilités ci-dessous a été validée et signée par TOUS les participants

La présidence de la CRAM devait revenir à la Cgt.

C'est avec la volonté de remplir le mandat qui lui était attribué par toutes les organisations déjà citées que la Cgt lors de la réunion du Conseil d'Administration du 9 novembre a présenté la candidature de Yannick PETITOU au poste de Président. La Cfdt présentant une candidature.

Résultat du vote: Cgt 5 voix, Cfdt 6 voix.

alors que l'accord conclu donnait une majorité au candidat Cgt de 7 voix sur 11.

Les engagements n'ont donc pas été tenus, CGC et CFTC indiquant clairement les raisons de cette volte face.

C'est dommage pour les assurés, pour les salariés qui ne se voient pas reconnus par l'attribution de postes de responsabilité donnés à leurs représentants.

Inutile de préciser bien sûr que lors des votes dans les autres organismes la Cgt a parfaitement respecté l'accord, les autres syndicats le savaient bien, ils connais-

sent la loyauté de la Cgt, c'est peut-être ce qui les gêne... et puis hasard du calendrier (?) le C.A. de la CRAM a été le dernier à être réuni...

Est-il besoin de rappeler que :

■ la Cgt est la 1ère organisation syndicale en France en fonction des résultats aux élections professionnelles !

■ la Cgt à la CRAM c'est 52,06% chez les employés et 34,26% chez les cadres aux dernières élections du C.E. !

La décision des 2 organisations patronales de ne plus siéger, a pour but de mettre des obstacles au fonctionnement de la SECU.

Leur objectif est de créer les conditions d'une modification de l'organisation actuelle pour ouvrir toutes grandes les portes aux assurances privées. Ils en rêvent depuis 1945 et croient le moment arrivé.

Mais ils se trompent. Même si la place laissée à la Cgt n'est pas grande, ses administrateurs auront à cœur d'empêcher le patronat d'atteindre ses objectifs, mieux encore la Cgt a la volonté d'améliorer la SECU que nous connaissons, de rompre avec les logiques comptables que nous subissons et qui ont fait la preuve de leur inefficacité à régler les problèmes de financement, qu'il s'agisse du plan Juppé ou des réformes pour la retraite.

Organisme Président 3 vice-présidents

CPAM	Fo	Cgc-Cftc-Mutualité
CAF	Cftc	Cfdt-Cgt-Udaf
URSSAF	Cgc	Upa-Cgt-Fo
CRAM	Cgt	Cfdt-Fo-Mutualité
URCAM	Mutualité	Cftc-MSA-TNS*
UGECAM	CFDT	

*travailleurs non salariés

(réalisé à partir du tract publié par le syndicat CGT de la CRAM)

Renouvellement CESR

La CGT préside de la commission aménagement du territoire

En application de la loi, le Conseil Économique et Social régional, par décret du Préfet de Région a été réinstallé.

2ème assemblée régionale regroupant les diverses composantes de la société civile (organisations syndicales, salariés et patronales, associations, personnalités), le CESR occupe une place particulière qui a su faire émerger des dossiers qui ont marqué les décisions politiques régionales.

Le groupe Cgt, groupe le plus important du collège salarié s'est pleinement impliqué dans les travaux du CESR tout au long de la mandature qui vient de s'écouler.

Exclue durant de nombreuses années des responsabilités du CESR, la Cgt retrouve aujourd'hui sa juste place et par accord unanime du collège salarié, va assumer la Présidence de la Commission Aménagement du territoire.

Le Président sortant, Jean Louis CHAUZY, seul candidat déclaré a été réélu à la tête du CESR.

La Cgt, en votant en sa faveur a voulu par ce geste marquer son accord avec les positions affichées par le CESR et son Président dans le débat sur les conséquences de la catastrophe d'AZF, mettant en évidence que le

CESR peut jouer un rôle différent.

Cette prise de position se veut lucide et ne gomme nullement les différences et divergences qui se sont exprimées au sein de l'assemblée sortante.

Le groupe Cgt sur la base de la recherche d'un syndicalisme rassemblé poursuivra son engagement au sein du CESR en s'appuyant sur les aspirations et revendications des salariés, en toute indépendance avec la volonté de faire partager ses propositions par le plus grand nombre

16 novembre 2001



••••• Pare, urgence d'agir !

La commission régionale AD'HOC de suivi du PARE a été mise en place au niveau de l'ASSEDIC le 29 novembre 2001.

Elle sera le suivi de la mise en place des groupes de travail locaux par département. La mission de la commission paritaire régionale est, à partir de dossiers élaborés dans les départements par les groupes de travail locaux, d'identifier les besoins en matière d'emploi, de formation et de qualification de proposer au bureau de l'ASSEDIC les actions ou catégories d'actions de formation à homologuer, de proposer au bureau le concours financier de l'ASSEDIC par conventionnement pour des stages répondant à des besoins locaux.

Il sera impératif qu'une coordination

se mette en place entre les membres Cgt de chaque département et les membres de l'instance paritaire régionale pour un suivi des dossiers et analyse Cgt.

Notre intervention sera d'autant plus importante que le risque est grand de ne voir financer comme nous l'avons déjà analysé, que des formations sur les offres d'emploi non pourvues faute de candidats (les premières formations proposées sont pour le transport et les aides à domicile).

Une proposition de formation faite par l'ANPE pourra très bien ne pas être retenue !

Le bureau de l'ASSEDIC prévoit de classer en trois catégories les propositions :

1. formation homologuée prioritaire

sur métier porteur,

2. formation intéressante mais moins prioritaire,

3. formation non reconnue comme homologuée.

Pour être force de proposition et être entendu, il faudra faire un travail commun à la fois régional et de proximité en y incluant les comités de privés d'emploi, les responsables formation des comités d'entreprises, les délégués dans les comités locaux départementaux et les commissions paritaires d'ASSEDIC, et les membres de la direction régionale AD'HOC.

Tous ensemble il sera possible de faire évoluer les choses positivement.

Danielle TRUC

Activité régionale en débat



Comité régional élargi aux bureaux UD, professions, élus Cesr: synthèse

Une cinquantaine de camarades des 8 Ud, des responsables de profession, le groupe Cgt CESR, participaient à cette réunion. Le débat s'est scindé en deux thèmes distincts, le matin le devenir de l'industrie en Midi-Pyrénées et plus généralement sur quelle politique industrielle de notre pays, l'après-midi sur notre démarche dans le cadre de l'aménagement du territoire et les pays.

Comment aborder la question de la désindustrialisation, le rôle de l'industrie aujourd'hui dans l'économie en voyant bien que les entreprises industrielles sont sous le coup de graves restructurations, avec des plans de licenciements

massifs (Moulinex, Bata...) mais aussi en Midi-Pyrénées Péchiney, Valéo, Job.

Cette situation du traitement de l'industrie pose la volonté politique du gouvernement, du Conseil Régional, du patronat d'agir pour conserver nos capacités de production, nos atouts industriels.

Comment faire du développement, du maintien de nos atouts industriels une question centrale de notre activité revendicative.

Comment le faire et avec qui ? Nous ne partons pas de rien. L'expérience de la coopération autour des questions de l'aéronautique est à valoriser, dans le lien

professionnel, interprofessionnel et interrégional.

Nous avons besoin de nous situer sur une perspective de reconquête industrielle, le débat autour de l'avenir du pôle chimique et des risques industriels doit nous aider à condition que ces questions soient portées par plus d'organisations.

Se situer dans une perspective de reconquête c'est aussi combattre l'idée portée par une composante de la société, qui prône la non-industrie, une société sans industrie, discours sous tendu au travers de l'utilité de telle ou telle production.

(suite)

Ce qui nous conduit à ne pas évacuer la question de la finalité de la production, de nouvelles alternatives et débouchés aux filières de production.

S'inscrire dans une perspective de reconquête, c'est aussi porter de manière offensive la question de la maîtrise des risques industriels et faire part de nos propositions, les faire mieux connaître, les enrichir pour une réelle appropriation par l'ensemble des salariés, des riverains, des sites concernés.

C'est le moyen de rendre mieux crédible ce que nous défendons sur la complémentarité entre développement économique et aménagement du territoire, urbanisation, défense de l'emploi et qualité de vie...

Ce débat dépasse le cadre de Toulouse, Midi-Pyrénées et doit s'inscrire dans une démarche portée par toute la Cgt ! Mais saisir l'opportunité donnée pour franchir une étape qualitative. Besoin de renforcer les convergences et liens professionnels et interprofessionnels, les différentes organisations de la Cgt.

Travailler mieux la cohérence industrie-territoire, donc industrie-pays. Quel contenu revendicatif au développement du pays ?

À partir de l'expérience de notre démarche autour de la mise en place des pays, nous réfléchissons aux initiatives à prendre:

- rencontre des militants présents dans les conseils de développement ?
- journée de travail sur industrie, territoire, mise en place pays ?



Congrès:

Le Congrès de l'UD de l'Ariège s'est tenu les 22 et 23 novembre 2001 à FOIX avec la participation de 200 délégués. Jacky Larchevesque a été réélu secrétaire général de l'UD



Jacky LANCHEVESQUE

**Le Comité régional cgt
Midi-Pyrénées
vous adresse
ses meilleurs voeux de
bonheur, de succès**

Barcelone 2002

Le prochain Sommet Européen aura lieu à Barcelone le 14 mars 2002. Les syndicats espagnols appellent à une manifestation. Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées avec ceux de Languedoc Roussillon et d'Aquitaine est particulièrement engagé dans cette initiative, il s'est déjà fixé l'objectif de 1000 Midi-Pyrénéens à Barcelone!

Solidarité Toulouse:

Une centaine de militants ont participé à une assemblée fraternelle le 18 décembre dernier à Mondonville.

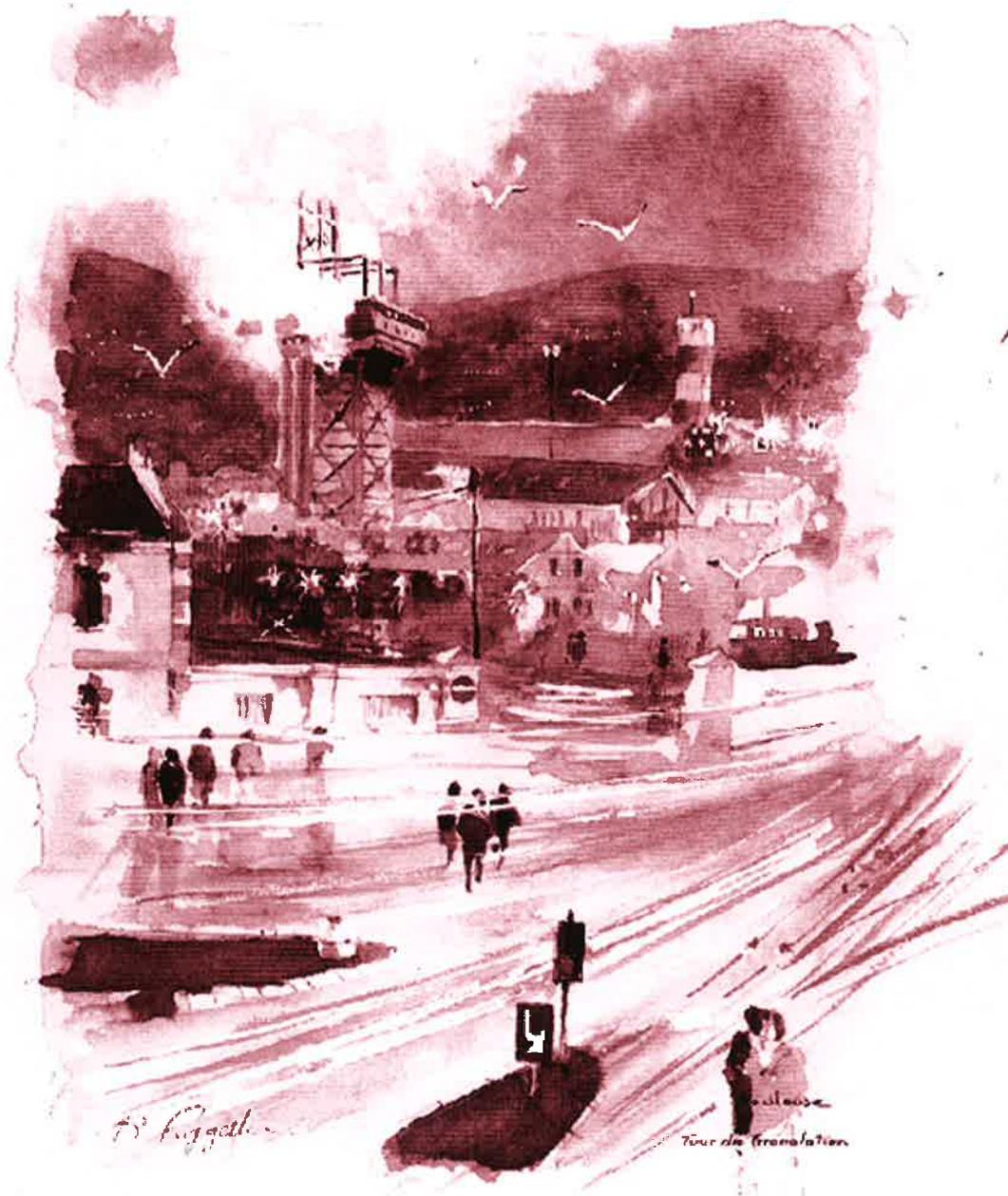
Venus d'Aquitaine, du Lot-et-Garonne, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, de Gironde, et des départements de Midi-Pyrénées ils ont été nombreux à participer à cet immense élan de solidarité humaine, qui sont les valeurs fortes de notre syndicalisme. Grâce à leurs interventions concrètes notre syndicalisme a pu assumer ses responsabilités après la catastrophe de Toulouse.

Avec les militants de l'union locale du Mirail et de l'UD Haute-Garonne ils ont fait le point 3 mois après et partagé un moment de fraternité autour d'un repas convivial.

Aveyron:

Le secrétaire général de la CGT **Bernard THIBault** sera présent en Aveyron le 17 janvier prochain. Il participera à plusieurs initiatives de rencontre avec les militants de la CGT à Rodez au cours d'une assemblée de militants de l'UD, à Decazeville dans le cadre d'un débat ouvert aux salariés

SOLIDARITE CGT TOULOUSE



CARTE EN VENTE à L'Union locale CGT Mirail